

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCIALISATION DES VIVRIERS DE
CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « SCOVCI »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SICOGI
DERRIERE LA PHARMACIE TIACOH, Lot 669, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 03/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE
COMMERCIALISATION DES VIVRIERS DE CÔTE D'IVOIRE »
en abrégé « SCOVCI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La Production, la Transformation, la Distribution et la Commercialisation des Produits Vivriers ;
- Le Stockage des Produits Vivriers ;
- Autres Prestations ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY SICOGI
DERRIERE LA PHARMACIE TIACOH, Lot 669, Ilot 52

Dirigeant(s) Mlle KONAN AMOIN CLAUDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12720 du 09/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75489/GTCA/RC/2024 du 09/12/2024

